

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 11 OCTOBRE 1979 - N° 970

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

## Rouen : Lamy libéré

Explosion de joie mardi à l'annonce du verdict du tribunal de Rouen. Marcel Lamy, militant CGT de la CFEM, pouvait quitter le soir même la prison «Bonne nouvelle». Les juges n'ont pas osé le garder en prison. La mobilisation, la combativité des travailleurs massés devant le tribunal y est certainement pour quelque chose. Toutefois, Marcel Lamy a été condamné à 4 semaines de prison dont 3 avec sursis pour avoir défendu l'emploi.

LIRE EN PAGE 3

## Le PCF relance sa campagne de lutte

LIRE EN PAGE 4

## La Chine, pays en voie de développement

LIRE EN PAGE 6

Dans  
**Le Quotidien  
du Peuple  
du samedi  
13 octobre**

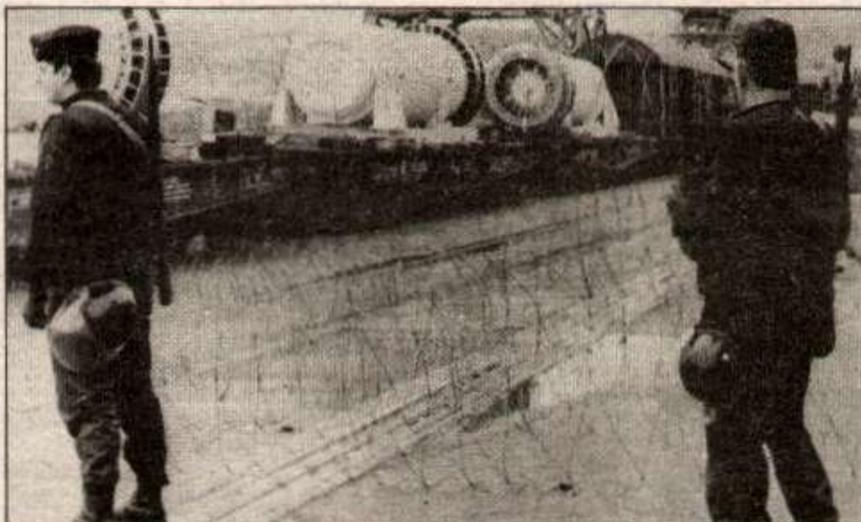
Notre dossier  
Budget 1980 :  
chômage  
ET  
inflation

Inflation en URSS ?  
Vie chère et pénurie

# COMBATIVITE DANS LA METALLURGIE

- Alsthom : Belfort et Marseille occupent, débrayages à Saint-Nazaire
- Motobécane (Saint-Quentin) : occupation
- Faure (Etampes) : occupation
- RVI (Vénissieux) : débrayages et manifestations
- Renault : journée d'action

## Le Pacific Fisher et ses déchets nucléaires LA GARE ET LE PORT DE CHERBOURG EN ETAT DE SIEGE



Mardi soir, les policiers de Cherbourg se sont livrés à d'incroyables rodéos contre la manifestation qui se dirigeait vers le centre ville. A bord de R 16 bleu ciel, des flics ont foncé à plusieurs reprises sur le cortège en tirant des grenades par les vitres baissées. Des arrestations ont été opérées, souvent accompagnées de tabassage en règle. Durant toute la journée de mardi, des manifestants, parmi lesquels de nombreux lycéens ont cherché à s'opposer au passage des convois. Blocage de la voie ferrée, rails déboulonnés... Et c'est sous la protection de 3 escadrons de gendarmes mobiles et de 2 compagnies de CRS que le combustible irradié a été déchargé du «Pacific Fisher» et conduit à La Hague.

LIRE EN PAGE 2

En ce moment, les travailleurs de plusieurs usines de la métallurgie font preuve d'une combativité certaine. Des luttes, d'ampleur diverse et avec des objectifs spécifiques, s'y déroulent.

En premier lieu, et avec une vigueur significative, ceux de l'Alsthom-Belfort qui poursuivent leur occupation avec un soutien qui va en se développant dans les usines et la population des alentours. A l'Alsthom de Marseille, l'usine est également occupée, tandis que ceux de Saint-Nazaire tenaient ce mercredi un meeting suivi de débrayages après l'annonce de la direction d'annuler les cérémonies de lancement du pétrolier-géant le «Prairie», par crainte d'initiatives de la part des travailleurs.

D'autres usines sont occupées. Motobécane à Saint-Quentin, après l'annonce officielle de 450 licenciements, est occupée depuis mardi après-midi et les ouvriers montent la garde autour du bureau où se trouvent des membres de la direction. Faure à Etampes est occupée depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

Par ailleurs, une lutte se déroule à RVI-Berliet à Vénissieux contre le licenciement de 4 délégués. Meetings et débrayages par ateliers se sont tenus dans la journée de mardi. Une manifestation interprofessionnelle (CGT, CFDT, FEN, FO et CFTC) se tenait dans les rues de Lyon ce mercredi matin.

Enfin, dans le cadre d'une semaine d'action à Renault, une journée d'action s'est tenue mardi avec des débrayages à Billancourt, Le Mans, Saint-Ouen et Cléon. Ceux de Billancourt ont manifesté dans les rues de Boulogne.

LIRE EN PAGES 3 ET 8

## INFORMATIONS GENERALES

# Cherbourg : déchargement des déchets du *Pacific Fisher* TOUTE LA JOURNEE DE MARDI, LE PORT ET LA GARE EN ETAT DE SIEGE

Le *Pacific Fisher* est arrivé à Cherbourg mardi matin. A son bord, des combustibles irradiés. Entre 15 et 18 tonnes de combustibles, en provenance d'une usine japonaise, contenus dans sept containers, pesant chacun 82 tonnes, ont ainsi été débarqués. Objectif : les transporter à l'usine de retraitement de la Hague, la poubelle atomique du monde. Arrivé à 5 h 45 du matin, le *Pacific Fisher* est reparti à midi... la gare maritime était bien évidemment quadrillée par trois escadrons de gardes mobiles et deux compagnies de CRS.

Un premier sit-in de militants écologistes à la sortie du train emmenant les quatre premiers containers a été dispersé par les CRS. A un autre passage à niveau, il y a eu le même scénario.

A midi, se déroula une manifestation vers la voie ferrée où des centaines de manifestants ont été bloqués par la

police. Mais visiblement, des consignes avaient été données aux forces de l'ordre pour ne pas intervenir brutalement, comme cela s'était fait pourtant il y a à peine quelques semaines...

A cet endroit, des rails ont été déboulonnés, des rouleaux de fils mis sur les voies, ainsi que des wagons mis au travers des rails.

La nuit précédent l'arrivée du *Pacific Fisher*, il y avait eu deux sabotages : une grue, et une trentaine de mètres de rails déboulonnés. Si ceux-ci ont été rapidement réparés en début de matinée, lorsque les voies ont été obstruées vers midi, les cheminots de Cherbourg ont argué qu'il leur fallait un temps suffisant de réparation. Puis, à 17 heures, alors que le chargement des containers sur les semi-remorques n'était pas terminé, les cheminots de Cherbourg ont quitté le boulot,

laissant les voies endommagées en l'état, déclarant qu'ils ne voulaient pas faire des heures supplémentaires... Le chargement s'est donc fait sur des camions et c'est en empruntant les voies routières extérieures à Cherbourg que le convoi est parti à la Hague.

A 18 heures, à l'appel des 18 organisations signataires de la plate-forme contre le retraitement des déchets étrangers et contre l'extension de la Hague, plusieurs centaines de personnes se rassemblaient devant la gare de Cherbourg. Sans aucune sommation, les flics s'en prenaient aux manifestants, leur fonçant dessus à bord de voitures, en jetant par les vitres baissées des grenades suffocantes et détonnantes.

Les travailleurs de Cherbourg et la jeunesse ont montré une nouvelle fois qu'ils refusent que leur région devienne «la poubelle nucléaire du monde».

## La Hague : poubelle atomique du monde, supermarché du plutonium

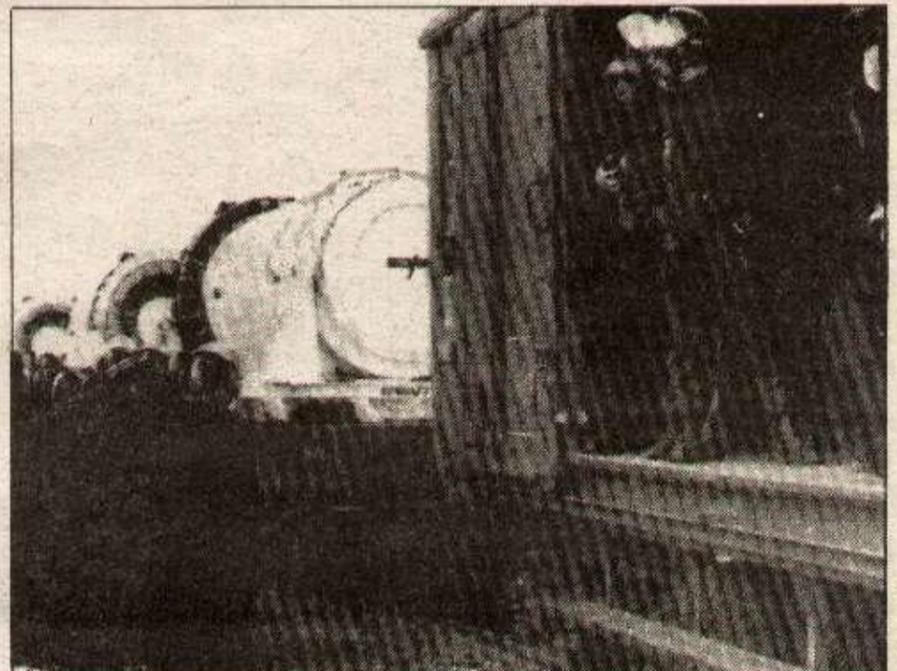
Les 9 et 14 novembre 1978, deux accidents survenaient coup sur coup au centre de retraitement des déchets radio-actifs de La Hague. Trois travailleurs étaient directement contaminés, sept autres de façon secondaire par la propagation de matières radio-actives. Depuis des mois, les travailleurs de La Hague demandaient l'arrêt du Centre, pendant six mois, pour que les réparations nécessaires soient entreprises. C'est pourtant dans cette situation très dangereuse que la COGEMA, filiale privée du CEA, signait des contrats de retraitement de déchets radio-actifs avec des pays comme l'Allemagne, la Suède ou le Japon, qui ne traitent pas eux-mêmes les déchets, ou qui, après des accidents comme celui de Tokai Mura au Japon, préfèrent passer des contrats de retraitements.

Or, parmi les problèmes les plus sérieux posés par le nucléaire, la question du traitement des déchets et de leur stockage est un des plus épineux. La Cogema prétendait traiter 800 tonnes de déchets par an à la Hague. Fin 1978, seulement une cinquantaine de tonnes avait pu être traitée

depuis 1976, et 200 tonnes restaient en attente. La durée du stockage aggravait encore le risque...

En janvier de cette année, une première livraison de 13,5 tonnes en provenance du Japon était débarqué à Cherbourg. Premier arrivage brut sur un contrat de 1600 tonnes,

rien qu'avec le Japon. A Cherbourg, c'était pratiquement l'émeute, une manifestation comme on n'en avait jamais vu, même en 1968. A l'appel de 18 organisations, appel que le PCF avait d'ailleurs refusé de signer, plus de 5000 personnes avaient affronté les CRS, les chiens policiers, les chevaux de frise et les grenades, pendant des heures. Toute une population révoltée que le pouvoir fasse de sa région la poubelle nucléaire du monde. Comment accepter ces décharges supplémentaires, quand on voit l'aire de la Saline se remplir de stocks de containers dont l'évolution peut présenter des dangers ? Comment prendre au sérieux les engagements de la Cogema, quand on voit les stocks



grossir et les accidents se multiplier ? Comment accepter que soient traités à la Hague des déchets BWR et PWR, tels ceux livrés par le Japon, et que la Cogema ait signé tous ces contrats sur la base d'une expérience de trai-

tement trop courte pour qu'on en soit sûr : au début de la campagne de retraitement de ces déchets, l'atelier était presque tous les jours en panne !

Comment accepter que la menace plane sur toute une région, transformée en poubelle pour le profit des trusts du nucléaire ? Pour la Cogema, les choses sont simples. Le retraitement des déchets, ça paie : car cette opération dégage du plutonium, que la Cogema envisage de

vendre à prix or. L'EDF a estimé le prix du kilo à 3000 francs, des experts américains, à 6500 francs. Pour la Cogema, cela justifie tous les risques pour la population et les travailleurs de la Hague. Pour le gouvernement, cela justifie le quadrillage de toute une ville par des centaines de CRS, chaque fois que le *Pacific Fisher*, le bateau anglais qui transporte les déchets, accoste à Cherbourg.

Monique CHERAN

## Colloque du Syndicat de la magistrature

Le syndicat de la magistrature, tenait le week-end dernier un colloque sur le thème de «l'indépendance des juges». Colloque international réunissant des juges européens, mais aussi latino-américains. Visitant le même

jour l'Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux, Giscard a annoncé le recrutement annuel de 300 juges qui seront recrutés «latéralement» sans passer par l'ENM. Ceci fera l'objet d'un projet de loi, déposé à l'Assemblée Nationale,

permettant de faire appel à des «licenciés en droit, avec 15 ans d'activité professionnelle» dans tous les domaines, aussi bien juridique que social ou économique. Objectif : placer des hommes sûrs, à des postes hiérarchiques, au détriment des 210 recrues de l'ENM. En effet, les commissaires de police, inspecteurs et autres militaires de carrière pourront dès lors «en toute indépendance» juger et condamner... Ils ne manqueront pas, on s'en doute de pallier ainsi au «laxisme» de la justice...

Cette question a été évidemment soulignée au cours du Colloque International du Syndicat de la Magistrature. Ce qui fut débattu par ailleurs, c'est la question de l'indépendance des juges : le mécanisme de l'institution judiciaire permettant de retirer à des juges d'instruction ou des substituts des affaires où ils ont développé un trop grand «zèle».

Exemple : le juge Ceccaldi, substitut à Marseille, invité à poursuivre sa carrière à Hazebrouck, alors qu'il instruisait l'affaire des ententes pétrolières... Ce régime «d'indépendance surveillée» est souvent inconnu dans d'autres pays. Cela dit, même s'il est plus difficile de déssaisir un magistrat de son dossier — pratique devenue courante en France —, comme dans l'hexagone, l'origine sociale et le recrutement des magistrats sont des garde-fous importants pour les bourgeoisies en place.

Parallèlement à «l'espace Judiciaire Européen» cher à Giscard, les participants au colloque ont parfois évoqué la possibilité d'une «Union Européenne des Juges», et réaffirmé la nécessité du syndicalisme judiciaire, pour faire respecter «l'indépendance des juges».

M.B.

## ● Vitry : milices contre clients

Mercrédì 3 octobre, à 13 h, un client du super Viniprix à Vitry, habitant la cité Robespierre, s'est fait agresser par un vigile soi-disant chargé de «garantir» la sécurité du personnel du magasin et des clients.

La raison ? Ce client avait fait des remarques à ce vigile sur la violence inadmissible avec laquelle ce dernier avait fouillé un enfant qu'il soupçonnait de vol. Il semble donc que dans ce magasin, on ne peut se permettre de faire une observation au risque de recevoir des coups et d'avoir une intervention chirurgicale avec hospitalisation, à cause de multiples fractures du nez.

La direction de Viniprix, au lieu de satisfaire les revendications du personnel en matière d'effectifs et de conditions de travail, a préféré faire appel à une société chargée du «maintien de l'ordre» et qui de l'aveu même de la direction n'offre aucune «garantie de moralité». Ces vigiles musclés sont de la même veine que les milices armées du patronat envoyées contre les travailleurs en lutte.

## Les contrats de la peur

La signature de contrats tels que celui passé entre la COGEMA et le Japon, est à elle seule l'aveu des risques énormes encourus au niveau du retraitement des déchets : le Japon, qui est depuis 1978, la deuxième puissance nucléaire mondiale, avait mis au point un centre de retraitement des combustibles irradiés à Tokai Mura. En 1977, après l'autorisation de la Commission mixte américano-japonaise de faire des essais à chaud, le centre commence à traiter les déchets. En deux ans, il aurait dû en traiter 99 tonnes. Le centre n'est pas allé au-delà de 19 tonnes. Le 24 août 1978, des analyses révélèrent un taux de radioactivité 10 000 fois supérieur au taux maximum admis. 13 travailleurs étaient contaminés, dont certains au plutonium. Plusieurs mois après l'accident, les causes en restaient «inconnues»...

Toujours est-il que le Japon passait des contrats de retraitement avec les usines de la Hague, et l'usine anglaise de Windscale, et que le premier novembre 1978, le *Pacific Fisher* partait des côtes japonaises avec 67 tonnes de combustibles irradiés : plus de trois fois ce qu'avait traité jusqu'alors le centre japonais.

Alors, qu'on ne nous dise pas, pour justifier ces contrats, que les déchets japonais ne sont pas plus dangereux que les autres. Sans doute ne le sont-ils pas. Il est plus conforme à la vérité de dire qu'ils le sont tout autant, et que le problème venant en l'occurrence de l'accumulation de stocks, dont on ne sait que faire, la moindre des choses serait peut-être de limiter les dégâts...

# ROUEN : LE POUVOIR RECULE ET LIBERE MARCEL LAMY

«Ils n'ont pas osé le maintenir en prison». Une joie immense se lit sur les visages, une fantastique explosion de joie se fait entendre ce mardi en fin d'après-midi, devant le palais de justice de Rouen, quand un responsable CGT annonce la nouvelle.

Il faut dire que même s'il n'y a que deux mille personnes environ cet après-midi sur la place Foch, la liste des entreprises à avoir arrêté le travail au moins quelques heures, est assez longue. Ericsson, les anciennes mutuelles, Socomet-Letraït etc. Sans oublier la réparation navale et le port autonome bloqué par les dockers.

Au sortir de la gare, ce mardi en début d'après-midi, on est pas long à apercevoir un barrage à mi-hauteur de la rue Jeanne d'Arc.

Ce sont les manifestants qui, débordant de la place Foch, bloquent la circulation. A l'appel de la CFT et aussi plus timidement de la FMG CFDT, 1500 à 2000 travailleurs se sont retrouvés devant le palais de justice. Pour la troisième fois, ils participent ainsi à une nouvelle mobilisation pour la libération de Marcel Lamy, ce délégué CGT de la CFEM. Il croupit en prison, les flics l'accusant d'avoir tapé l'un des leurs à l'occasion d'une diffusion de tract qu'ils escomptaient interrompre...

Mardi après-midi, Marcel Lamy passait donc devant le tribunal des référés.

## PALUEL EN GREVE A 100%

On remarque tout de suite sur la place Foch les casques bleus des ouvriers construisant la centrale nucléaire de Paluel. Ils sont venus, français et surtout immigrés, dans cinq cars manifester leur opposition à toute condamnation de Marcel Lamy.

Juchés sur la statue commémorant sans distinction les deux guerres mondiales, ils accueillent par des cris de joie toute annonce de la sono signalant qu'une nouvelle usine a débrayé en signe de solidarité. Les ouvriers de Renault Cléon en revanche ne sont pas massivement présents. Pourtant, ils ont aussi arrêté massivement le travail et manifestent dans les ateliers, mais dans le cadre de la semaine d'action intersyndicale, à la veille de la rencontre entre les délégués centraux et Vernier Palliez, le PDG de la Régie.

Les dockers eux sont là ; depuis le matin, le port autonome est paralysé par leur soin. Plusieurs sections CFDT, outre celles qui sont rattachées à la Fédération de la métallurgie sont là également, au moins représentées par quelques délégués. On remarque en particulier la présence des postiers qui sortent d'une longue lutte au cours de laquelle ils ont dû affronter la répression.

## «UNE ARRESTATION DE MEME NATURE QUE CELLES QUI ONT SUIVI LE 23 MARS»

Gérard Gaumé du Bu-



reau confédéral de la CGT déclare notamment au micro, après avoir exigé la libération de Lamy que «son incarcération est une injure à la justice de notre pays». Il sera plus convaincant par la suite en montrant que l'arrestation de Lamy est de même nature que les emprisonnements qui ont fait suite aux manifestations du 23 mars, du premier mai, des arsenaux de Brest et de Cherbourg ou encore de Longwy. Il termine son intervention par un appel mal sonnante à voter CGT aux prochaines élections prud'homales...

A peine a-t-il fini que des puissants «Marcel à la maison, Lecanuet en prison» retentissent. Ils font vibrer la façade du palais de justice, qui pourtant semble en avoir vu d'autres...

On entend beaucoup aussi tout au long de l'après-midi «le chiffon rouge» de Michel Fugain, chanson dont la CGT longovicienne a déjà fait son hymne.

## LA LONGUE ATTENTE DEVANT LE TRIBUNAL

On imagine sans difficulté que pendant les 5 heures que dure l'attente, les signes d'impatience des ouvriers présents ne manquent pas. Les CRS bloquant l'entrée du tribunal reçoivent d'ailleurs divers projectiles, représentatifs des produits de nos campagnes. A chaque fois le présumé coupable désigné du doigt par un res-

ponsable CGT se voit encercler par quelques membres du SO peu sensibles aux applaudissements que le geste réproché a suscité. Le lanceur de projectiles s'entend expliquer que «la force de la classe ouvrière c'est de garder la tête froide et ne pas répondre aux provocations de Ceyrac qui déclarait encore hier à la télé qu'il souhaitait des violences» (sic).

Afin de limiter au maximum ces «débordements», un responsable de la CGT qui ne tarde pas à être aphone fait scander tous les quarts d'heure des «Libérez Lamy», qui sont bientôt suivis à sa grande indignation d'un «on va le chercher !».

Vers 17 heures, quand la coupe est déjà pleine, l'orateur annonce que sur la liste des 20 témoins cités, 18 ont déjà pris la parole. Sifflets, huées «il y en a marre», scandent les manifestants de plus en plus nombreux.

Vers 17 heures, on annonce que c'est aux avocats de plaider... Vers 17 h 45, «le tribunal débêre».

Pendant 10 à 15 minutes, on assiste à un spectacle comme on en voit rarement. Des centaines et des centaines d'ouvriers scandent «Libérez Marcel Lamy» de toute leur force avec les mains. La place Foch est d'ailleurs mieux remplie qu'au cours de l'après-midi, les ouvriers de jour ayant terminé leur journée de travail.

On croit que la force des slogans va retomber ? Il n'en est rien. On imagine mal quand on ne l'a pas entendu, quelle force il peut y avoir dans tant de poitrines... A la nouvelle de la libération de Marcel Lamy, on assiste à un redoublement des cris mêlés cette fois de joie. Ces explosions là, on ne les voit qu'à la sortie des tribunaux quand des militants ouvriers sont libérés ou relâchés. Les scènes inoubliables du tribunal de Briey lors du jugement «des 5» de Longwy traverse alors la mémoire.

Une formidable Internationale poing levé résonne sur la place. Cent fois, les manifestants crient «on a gagné», et divers slogans sont lancés faisant l'éloge de la CGT...

Reste que l'orateur annonce que Lamy «serait libéré dans la soirée car il lui reste diverses formalités à accomplir». «On veut le voir tout de suite», crient une, dix, puis cent poitrines. Il est alors décidé d'aller l'accueillir à sa sortie de «Bonne Nouvelle», la prison rouennaise. Une manifestation débordante de joie s'ébranle en descendant la rue Jeanne d'Arc vers le pont Pierre Corneille.

François MARCHADIER

## ● Grève des conducteurs de bus à Valence

Depuis le début des congés, les conducteurs de cars de la CTAV, ont vu leurs conditions de travail se dégrader. Avec des journées interminables pour deux jours de repos toutes les 6 semaines, sur 48 heures de service, ils avaient jusqu'à 34 coupures dont deux ou trois étaient payées, celles au-delà de 40 minutes. Donc un temps de présence important et impayé. Ils sont entrés en grève, depuis le premier septembre avec leur syndicat CGT, en face d'eux la municipalité de Valence (PS) et la Transexer du groupe Empain-Schneider, qui gère le réseau de transport dans les communes.

Les grévistes réclament deux jours de repos par semaine, 35 heures de conduite sur 40 heures et augmentation des salaires. Depuis fin septembre, ils bloquent les bus avec un piquet et la direction a dû avancer d'une journée la réunion de négociation, au lundi 8 octobre.

Correspondance commune  
Quotidien du Peuple et Humanité Rouge

## ● Les 2 usines Motobécane de Saint-Quentin occupées

Aussitôt l'annonce officielle de 450 licenciements, les ouvriers de Motobécane «Vélo» et «Mobyette» de St Quentin ont vivement réagi.

D'abord en manifestant dans les rues de la ville, le centre de St Quentin a été bloqué.

Mardi après-midi, les ouvriers décidaient la grève et l'occupation de l'usine.

Une partie de la direction de l'usine «Mobyette» serait retenue dans les bureaux.

Les travailleurs de Motobécane sont bien décidés à ne pas accepter ces 450 licenciements qui s'ajouteraient aux 2000 postes déjà supprimés depuis 5 ans.

● Alstom-Belfort :  
Après le vote massif de lundi en faveur de la poursuite de la grève, les UD CGT et CFDT de Belfort organisent «une manifestation interprofessionnelle avec le soutien de la population, à Belfort, le vendredi 12 octobre en souhaitant qu'il s'élargisse».

● PTT : Les fédérations CGT et CFDT des PTT appellent les postiers à une grève nationale le 25 octobre, pour obtenir l'ouverture de négociations sur l'augmentation des effectifs, la défense du pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail et le respect des libertés syndicales.

## Les «Renault» sur le périphérique



A l'appel de la CGT et de la CFDT, les travailleurs de Billancourt ont massivement débrayés mardi matin. Le mouvement a été particulièrement suivi chez les O.S. de l'île Seguin. Vers 9 h 30, un cortège de plusieurs milliers de «Renault» a traversé Boulogne et est allé manifester sur le boulevard périphérique pendant 2 heures.

Dans le même moment, au Mans, on comptait 90% de grévistes, ainsi qu'à St Ouen. Des débrayages ont également eu lieu à Cléon, Sandouville, Flins et Douai.

Une rencontre entre les secrétaires des syndicats CGT et CFDT de toutes les usines de la Régie doit avoir lieu vendredi pour envisager la suite de l'action.

## POLITIQUE

## ● Les silences du PCF sur l'antisémitisme en URSS

Un des avocats français de Chtcharanski, M. Rappoport, membre du PCF, affirme dans «Le Monde» avoir pris seul la décision de défendre le dissident soviétique et se déclare insatisfait des interventions du PCF sur ce cas. Il souligne que «étude du dossier Chtcharanski, a fait ressortir l'étendue de l'antisémitisme en URSS». Commentant l'attitude du PCF, il précise : «Des interventions ponctuelles, des démarches discrètes à propos de tel ou tel cas, ne constituent pas si utiles elles puissent l'être, une démarche suffisante».

Fremontier, démissionnaire du PCF, ex-rédacteur en chef de «Action», nous éclaire sur la discrétion de ces démarches. Dans une lettre au «Monde», il déclare que, contrairement à ce que lui aurait dit Marchais, aucun représentant officiel du PCF n'était présent à la journée de solidarité avec Chtcharanski. Fremontier rappelle aussi que le 30 janvier, date de cette journée, «L'Humanité» ne consacrait pas une ligne à l'évènement.

## ● Le maire de la Baule à l'Élysée

Guichard a été reçu lundi à l'Élysée par Giscard, pour examiner «les problèmes nationaux», mais aussi ceux de la Loire-Atlantique. Il y a peu, le président évoquait au passé les aptitudes de Chaban, à conduire les affaires de l'état et rendait hommage à ses qualités de maire. Cette fois, il s'entretient longuement avec le maire de La Baule, autre baron RPR. Certes, un gaulliste un peu en marge du RPR pourrait faire un premier ministre, mais Giscard semble avoir plutôt en vue les présidentielles, en vue de faire le plein ou presque de toutes les voix gaullistes. Chirac aurait annoncé qu'en 1981, il manquerait à Giscard un million de voix gaullistes, 18 mois de préparation ne sont donc pas de trop.

## le quotidien du peuple

- Directeur politique ..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières. .... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints ..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique ..... Nicolas Duvallois
- Section internationale ..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales ..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction ..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP225 75 924 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J  
CCPN°23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

# LE PCF RELANCE SA CAMPAGNE DE LUTTE

## 2 ans après les «Cahiers de l'espoir», le PCF lance les «Cahiers de lutte»

«Les Cahiers de Lutte», ainsi s'appelle la nouvelle initiative que vient de faire connaître la direction du PCF. Il s'agit pour les cellules de diffuser des cahiers, en proposant autour d'eux que soient notées toutes les revendications susceptibles de déboucher sur des luttes. Cette initiative, définie comme devant être de grande ampleur, a été décidée lors du dernier comité central. En la précisant, elle s'inscrit directement dans la tactique du PCF aujourd'hui.

«Les patrons n'ont qu'à bien se tenir. Nous ne leur ferons aucun cadeau», disait en substance Georges Marchais en rentrant de vacances. C'était il y a plus de deux mois. Qu'en est-il aujourd'hui ? A l'évidence, la tactique définie au 23<sup>e</sup> congrès, celle de la lutte dans l'unité à la base, a eu du répondant. On a vu les cadres du PCF, élus, secrétaires fédéraux, de sections, ou de cellules s'engager plus directement dans un certain nombre d'actions, allant même parfois jusqu'à s'affronter avec la police. Ce fut le cas par exemple à Marseille, où Jeanine Porte, député, fut matraquée par les CRS, ce fut le cas à Reims, où le maire Lambin est directement impliqué dans la lutte contre l'interdit professionnel dont est victime sa femme, ce fut le cas à Paris, où le groupe parlementaire du PCF, écharpe en bandoulière, tâta du fil, ce fut le cas dans beaucoup d'autres endroits encore. Les raisons de ces actions, dont certaines auraient été qualifiées par le PCF d'aventuristes il y a quelques années, sont connues : il s'agit pour le PCF de redorer son blason, d'unifier ses militants dans l'action, et surtout d'affirmer sa spécificité par rapport au PS, qui reste, malgré tout, le partenaire de demain.

Un problème se pose cependant. Si on regarde les différentes actions entreprises par le PCF durant le mois de septembre, on

constate que la grande majorité d'entre elles sont restées isolées. Il ne s'agit pas d'être simpliste, et d'imputer au PCF l'absence de vastes mouvements de lutte dans la période. Force est de constater cependant que «l'unité à la base», tant souhaitée en

### OFFENSIVE TOUS AZIMUTS

La conception des «cahiers de lutte» s'inspire directement d'une autre campagne, menée par le PCF au début de l'année 1977, avec «les cahiers de la misère et de l'espoir». Il s'agissait alors de rassembler le maximum de témoignages sur la situation faite aux masses, pour en déduire la nécessité du changement... par les élections. Il n'était pas question de lutte à ce moment-là. Aujourd'hui, le PCF en parle, et en quels termes ! Les «cahiers de

mines», l'école, la campagne, etc... Offensive tous azimuts, donc, que les cellules devraient concrétiser par des actions ponctuelles, selon les revendications émises dans leur secteur.

Le PCF va plus loin dans le spectaculaire : il va diffuser des enveloppes T (sans affranchissement pour l'expéditeur) en demandant aux gens d'envoyer directement leurs propositions à Georges Marchais en personne. La démocratie directe en quelle sorte.

Cette nouvelle campa-



L'espoir, c'était pour avant les élections. Aujourd'hui, le PCF est contraint de parler de luttes. Pour combien de temps ?

parole, a été singulièrement restreinte en ce mois d'octobre. Tout au plus a-t-on pu constater ça et là l'unité des militants de base du PCF, ce qui n'est pas forcément une mince affaire.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la campagne des «cahiers de lutte», telle qu'elle vient d'être décidée. Le but semble en être de redonner de la vigueur à une série d'actions isolées, et par là-même génératrices de découragement.

lutte» proposeront trois principaux thèmes d'argumentation : «La lutte contre les injustices et les inégalités», «la lutte contre les vrais gaspillages», «la lutte contre le bradage de la France et pour le «produisons français». Au-delà de ces grands thèmes, les militants sont invités à collecter le maximum de revendications, dans tous les domaines, précise même Fiterman, en citant le cadre de vie, «la lutte contre la dictature patronale», «le besoin de travailler au pays», «les aspirations fé-

gne du PCF ne va évidemment pas transformer la contradiction qui est la sienne aujourd'hui : mettre l'accent sur les luttes à la base, sans pour cela trop s'avancer dans une unité qu'il ne contrôlerait pas. Avec les énormes moyens de propagande dont dispose le PCF, on peut cependant penser que les «cahiers de lutte» vont relancer dans ses propres rangs une combativité qui commençait à s'éteindre.

Nicolas DUVALLOIS

## Nomination d'un nouveau PDG à l'Agence France-Presse

# LES SYNDICATS DENONCENT LES PRESSIONS DU POUVOIR

Changement de PDG à l'AFP : lundi dernier, Pigeat, directeur général adjoint de l'AFP, succède à Bouzinac, PDG démissionnaire. L'élection de Pigeat, homme du pouvoir, est vivement contestée par l'Intersyndicale. Celle-ci avait déjà dénoncé de semblables manœuvres lors de l'élection de Bouzinac comme lors de celle de Pigeat à son poste de directeur. Ces opérations font partie de la politique gouvernementale de contrôle de l'information, contrôle moins voyant que sous de Gaulle mais tout aussi étroit.

Seize mois seulement après son entrée en fonction, Bouzinac démissionne de son poste de PDG de l'AFP «pour des raisons de convenance strictement personnelle». Cet ancien directeur du bureau parisien de «Nice Matin», ad-

ministrateur de la Sofrad, de Radio Monte Carlo, membre du CA de Radio France, semble avoir été installé à son poste de PDG pour mieux préparer l'élection de Pigeat. En effet, la nomination de ce dernier comme directeur

général adjoint avait déjà suscité de vigoureuses protestations des syndicats en raison de ses fonctions de délégué général à l'information auprès du premier ministre (cf encadré). Faire de Pigeat directement le directeur de l'AFP est trop grossier. C'est Roussel, PDG de l'époque qui l'avait introduit : «J'affirme ici catégoriquement que cette idée, à laquelle j'ai longuement réfléchi, a été purement personnelle et que, bien entendu, elle ne m'a été inspirée par aucune préoccupation politique», déclare-t-il au Monde. Trois ans plus tard, Pigeat

### MAINMISE SUR L'INFORMATION

L'Intersyndicale «dénonce les conditions de la démission de M. Roger Bouzinac et de la nomination de M. Henri Pigeat à la tête de l'AFP» et «y voit une mise en cause de la lettre et de l'esprit du statut de l'agence, qui garantit son indépendance. A l'évidence cette démission et cette nomination ont été négociées en dehors du conseil d'administration, au niveau du pouvoir politique».

## Qui est Pigeat ?

Dans le rapport de la commission d'enquête sur les conditions de l'information publique, un journaliste interviewé déclare au sujet de l'AFP : «Il existe des rapports de forces internes. M. Roussel, le PDG à la tête de l'agence depuis 1957, journaliste de carrière, nous dit volontiers qu'il n'est pas un patron, qu'il a les mêmes intérêts que nous». C'est effectivement un bon journaliste. Mais il est flanqué depuis mai 1976 d'un adjoint redoutable : Henri Pigeat, parfait commis du pouvoir, souple et habile. C'est un ancien secrétaire général du Comité interministériel pour l'information, membre du conseil d'administration de la Sofrad (qui contrôle les stations de radio privées et de la Société Nationale des Entreprises de Presse). Un œil partout. Il est en fait un grand patron de la propagande de Giscard. Un type de la mise en ordre. Il a contribué à casser l'ORTF.

Il n'est pas étonnant que le gouvernement tienne à mettre un de ses hommes à la tête de l'AFP, celle-ci étant en effet une des principales sources d'informations de la presse française. L'AFP, une des quatre grandes agences mondiales, perçoit 60% de ses ressources de l'état par le biais des abon-

nements des administrations. Ce poids de l'état ne permet un contrôle suffisant de l'information, que s'il s'accompagne d'une prise en main de sa direction. C'est ce qui a été mené à son terme définitif ce lundi.

D.D.

## La conférence de Londres sur le Zimbabwe à un tournant LE FRONT PATRIOTIQUE REFUSE D'APPROUVER LA NOUVELLE CONSTITUTION SANS GARANTIES SUR LA PERIODE DE TRANSITION

Après un mois de négociations, la conférence de Londres sur le Zimbabwe est actuellement dans l'impasse, le secrétaire au Foreign Office, Lord Carrington ayant donné un ultimatum à la délégation du Front Patriotique pour obliger celle-ci à approuver le nouveau projet de constitution, sans contrepartie sur les propositions du Front en ce qui concerne la période de transition. Le Front Patriotique réclame la création de deux commissions ayant pour tâche la constitution d'une nouvelle armée et d'une nouvelle police, seules capables de garantir, sous la direction d'un gouvernement de transition, le déroulement de véritables élections démocratiques.

Dans un premier temps, le Front Patriotique avait, au prix de quelques concessions, accepté le projet britannique de future constitution pour le Zimbabwe, ce qui permettait à la réunion de se poursuivre, ce qui mettait ainsi au pied du mur les autres parties en présence. Cette tactique avait d'ailleurs commencé à porter ses fruits, puisque Muzorewa acceptait pour la première fois le principe de nouvelles élections, reconnaissant par là-même l'illégitimité du régime de Salisbury dont il est la créature. Cependant le Front Patriotique n'avait jamais caché ses réticences sur le caractère racial sous-tendu par les propositions constitutionnelles britanniques.

### UNE CLAUSE RACIALE INACCEPTABLE

C'est cette clause raciale que le Front refuse aujourd'hui d'avaliser, elle concerne les critères de citoyenneté et les garanties économiques que Londres

veut imposer dans la future constitution du Zimbabwe. Sur ce point, N'Komo, co-président du F.P. indiquait récemment : «*Les blancs ne peuvent être protégés qu'en faisant partie de la population, et nous les considérons comme tels... Ils n'ont pas besoin d'autre protection que la protection individuelle qui s'applique à tous*». Mais Londres, loin de renoncer à lâcher le régime raciste de Salisbury pourrait même décider rapidement de la levée des sanctions, Lord Carrington a durci sa position à la Conférence, il a donné 48 heures à la délégation du Front Patriotique pour accepter ses propositions constitutionnelles.

Le Front Patriotique, dans son refus d'accepter l'ultimatum des Britanniques, insiste sur la nécessité d'aborder rapidement les discussions sur l'organisation de la période transitoire : «*Il est essentiel de déterminer la nature de l'administration intérimaire*

avant le transfert de pouvoir».

### ORGANISER LA PERIODE TRANSITOIRE

Aux questions posées par la période transitoire : que se passera-t-il avec l'armée et la police ? Comment sera composé le gouvernement de transition ? Sous quelle autorité tout cela se déroulera-t-il ? Qui doit arbitrer les élections ? Le Front répond de la manière suivante : il propose un gouvernement provisoire composé de 4 membres du Front Patriotique et de 4 représentants du gouvernement britannique et de Muzorewa. Deux commissions ayant pour tâche la constitution d'une nouvelle armée et d'une nouvelle police doivent être créées et placées sous le contrôle d'observateurs de l'ONU, c'est uniquement par ce processus, estime le Front Patriotique, que la tenue d'élections libres et démocratiques sera garantie.

La Conférence de Londres sur le Zimbabwe, est placée du fait même de l'attitude britannique dans une phase délicate. Si la Grande-Bretagne s'escrime à refuser de négocier sur la période transitoire et si le congrès des conservateurs se prononce en faveur de la levée des sanctions, il ne fait aucun doute que la Conférence de Londres se terminera par un échec.

Frank ROUSSEL



Han Suyin dédicacera son dernier livre «*Ma maison a deux portes*» à la librairie le Phenix : 72 bd de Sébastopol - 75 003 (M<sup>o</sup> Réaumur - Sébastopol), le samedi 13 octobre à partir de 11 h.

### NICARAGUA

70.000 hectares de terres laissées en friche par leur propriétaire ont été redistribués au titre de la réforme agraire. Les autorités ont toutefois précisé que «*le droit à la propriété privée de la terre*» sera maintenu. D'autre part, un dirigeant sandiniste a été assassiné à Managua la semaine dernière. Le fils de Somoza aurait des responsabilités dans cet assassinat, indique-t-on de source officielle.

معاً  
تجمعوا في باريس  
قادمون من المنفى  
ومن فلسطين المحتلة  
اطفال  
فلسطينيون  
يلتقون  
ENSEMBLE  
REUNIS A PARIS  
VENUS DE L'EXIL ET  
DE PALESTINE OCCUPEE  
DES ENFANTS  
PALESTINIENS  
SE RENCONTRENT

الاحد 14 اكتوبر الساعة 14  
DIMANCHE 14 OCTOBRE 14H  
MUTUALITE 14H  
RUE SAINT VICTOR, PARIS 5<sup>e</sup> METRO MAUBERT  
في قاعة المتوليتة

L'Association Médicale Franco-Palestinienne et le Croissant Rouge Palestinien organisent un rassemblement

Dimanche 14 octobre à partir de 14 h  
salle de la Mutualité, rue Saint-Victor  
Paris 5<sup>e</sup>

avec la participation d'enfants palestiniens venus du Liban et de Cisjordanie, et des chanteurs : Djamel Allam, Carlos Andreu, Claude Antonini, Pierre Dieghi, Hedi Guella, Colette Magny avec Anne-Marie Sijal et Joëlle Léandre, Catherine Ribero. AMFP - 14, rue de Nanteuil - 75 015 PARIS

# La révolution chinoise depuis 1949

## POINTS DE REPÈRE CHRONOLOGIQUES (suite et fin)

1977 : A l'occasion du premier anniversaire de sa mort, la presse rend hommage à Zhou Enlai. Toute une série de conférences «*pour s'inspirer de Daqing*» se succèdent afin de réorganiser l'économie et examiner les moyens de réaliser dans chaque domaine les quatre modernisations.

A la troisième session plénière du CC de juillet, Deng retrouve ses responsabilités à la direction du PCC.

En août, le XI<sup>e</sup> Congrès systématise la critique de la ligne des Quatre et annonce la clôture officielle de la Révolution culturelle. Dans la critique des Quatre, le PCC relève une communauté de conceptions entre eux et Lin Biao. Le PCC stigmatise le rôle très négatif et dangereux que leurs conceptions ont eu durant les dix dernières années : se présentant comme les critiques les plus fermes des idées révisionnistes, ils ont largement contribué à déformer la cible de la Révolution culturelle, à semer la confusion sur les buts poursuivis. Sous prétexte de prendre en compte la lutte de classes,

réelle, sous le socialisme, dont Mao a montré l'importance, ils ont considérablement élargi la cible, attaquant à outrance y compris la grande masse des cadres du Parti, ses vétérans n'hésitant pas à mettre en cause l'organisation même du Parti, et son fonctionnement régulier, l'existence des organisations de masses, syndicats, etc. La démocratie socialiste s'est trouvée profondément perturbée par une telle politique. Sous prétexte de prendre en compte l'importance des problèmes de la superstructure et le rôle de celle-ci dans la construction du socialisme, le rôle de l'idéologie, ils ont largement falsifié la pensée Mao Zedong, considérant par exemple comme «*révisionniste*» le souci de développer les forces productives, alors que ceci est fondamental pour l'essor du socialisme. Leurs conceptions et leurs pratiques ont abouti à la multiplication des divisions au sein du peuple, fait dégénérer les contradictions ce qui a perturbé l'édification économique de la Chine. Le PCC n'a pas encore effectué un bilan global de la

Révolution culturelle qui, devait à l'origine s'achever en 69, mais n'a été close officiellement qu'en 1976. Le débat en son sein reste ouvert sur la question de savoir ce qui dans le mouvement de la Révolution culturelle, était erroné et a pu servir au développement de la ligne ultra-gauchiste de Lin Biao puis des Quatre. Les activités — contre-révolutionnaires — de ceux-ci sont toutefois clairement considérées comme de nature différente des erreurs qui ont pu être commises par le PCC dans les appréciations sur la situation en Chine depuis 1966 et la définition du mouvement de la Révolution culturelle.

1978 : Cette année est marquée par la poursuite de la critique des Quatre, et de la lutte pour la réalisation des quatre modernisations.

En février, réunion de la Conférence consultative du peuple chinois : le Parti Communiste exprime sa volonté de renforcer la participation au pouvoir des personnalités patriotiques.

En mars, la 5<sup>e</sup> Assemblée nationale populaire amende la

constitution pour préciser les droits du peuple. Ceci s'inscrit dans la lutte menée pour renforcer la légalité socialiste, en remédiant aux insuffisances qui subsistaient plusieurs années après la libération et en rejetant toutes les violations encouragées par les Quatre, sous prétexte de «*dictature intégrale sur la bourgeoisie*».

Plusieurs conférences nationales sur les quatre modernisations ont lieu, la plus importante étant la Conférence Nationale sur les sciences. Le 9<sup>e</sup> Congrès des syndicats chinois a lieu en octobre : il y est décidé notamment que les chefs d'atelier seront désormais élus par les ouvriers. Le Comité Central révisé le jugement négatif qu'il avait porté en avril 1976, sur la manifestation de Tien An Men. Il la caractérise comme un acte révolutionnaire.

Décembre : 3<sup>e</sup> session plénière du CC issu du 11<sup>e</sup> Congrès, le CC décide de mettre l'accent pour le travail du Parti et du peuple sur la réalisation des quatre modernisations. Le jugement sur les mérites et les erreurs de

certain dirigeants est réapprécié. Ainsi Peng Dehuai est réhabilité.

1979 : Le débat sur la démocratie socialiste qui a commencé dans la presse et les affiches murales à la fin de 1978, se développe et s'approfondit. L'éditorial du 1<sup>er</sup> mai de *Renmin Ribao* souligne les liens existant entre le renforcement de la démocratie et la lutte pour les quatre modernisations. Plusieurs textes insistent sur la différence fondamentale existant entre démocratie socialiste et démocratie bourgeoise.

Le PCC procède à un réajustement de la politique économique, dans le domaine du commerce extérieur et des projets industriels. Il insiste sur les caractéristiques propres de la modernisation «*socialiste, de type chinois*».

Fin

Article commun  
au Quotidien du Peuple  
et à L'Humanité Rouge

## 30e ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

# La Chine, pays «en voie de développement»

ARTICLE COMMUN AU QUOTIDIEN DU PEUPLE ET A L'HUMANITE ROUGE

« La Chine appartient au tiers monde ». La formule, qui a pu passer auprès de certains pour une simple affirmation politique témoignant de la solidarité fondamentale de ce pays socialiste à l'égard des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, a également une autre portée. Et l'appartenance au tiers monde ne réfère pas seulement à un passé commun qui range la Chine dans la longue liste des pays qui ont eu à souffrir de l'exploitation, de la spoliation et de l'intervention impérialistes ; elle recouvre également une réalité économique présente et des problèmes qui font toujours de la Chine de 1979 un pays en voie de développement ».

**C**HAMPS verdoyants qui ne cèdent pas un pouce de terre aux mauvaises herbes, collines arrassées, relief terrassé étage par étage, canaux d'irrigation : le tableau de la campagne chinoise est bien différent de celui qu'offre au regard du voyageur tant de pays voisins et en premier lieu l'Inde.

Le « mystère » de cette différence c'est la propriété collective et le pouvoir populaire qui, ici, garantissent l'amélioration de la production, contribuent à libérer l'initiative des paysans maîtres des terres.

Mais si « chaque pouce de terre est cultivé », si des prodiges ont été faits pour remodeler la campagne, en faire une campagne socialiste, il reste que seulement 10 % du territoire de l'immense Chine sont aujourd'hui cultivés. Que la mécanisation du travail agricole demeure très faible avec, par exemple, une moyenne de un tracteur pour plusieurs centaines de paysans (le parc total est composé de 560 000 tracteurs et 1 400 000 motoculteurs). Que les rendements agricoles sont bas : tandis qu'en Occident un travailleur de l'agriculture peut produire pour des dizaines de personnes et même pour plus d'une centaine aux USA, en Chine 70 à 80 % de la population travaille encore la terre. La faible productivité du travail est encore plus tangible si l'on se réfère aux revenus paysans. Celui-ci peut varier énormément selon qu'il s'agit d'une région très pauvre ou au contraire des régions les plus riches, tandis que le revenu moyen à la campagne est lui-même inférieur de près de moitié au revenu moyen dans les villes.

Sur le plan industriel, si des progrès notables ont été enregistrés, le retard par rapport aux pays développés reste important. (Voir encadré).

Si donc la Chine se distingue fondamentalement de la plupart des pays du tiers monde par son régime social et politique, elle leur ressemble de manière non moins fondamentale en tant que pays encore essentiellement agricole.

## L'héritage du passé

Cette base économique arriérée reflète le lourd héritage de l'ancienne société. En effet, après quelques 2 000 ans de féodalisme, la Chine est passée d'un Etat semi-féodal et semi-colonial au socialisme, sans qu'ait existé un capitalisme largement développé. Et c'est seulement depuis 30 ans que les rapports de production féodaux ont été abolis (et encore ! au Tibet cela ne remonte au mieux qu'à une vingtaine d'années).

Ce passé, encore récent, a forcément des répercussions pratiques aujourd'hui.

Non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social, sur le plan politique. Par exemple, le poids encore considérable de la paysannerie au sein de la société chinoise, alors que la collectivisation à la campagne est relativement récente, n'est-elle pas une donnée qui a contribué à faire peser l'héritage du passé sur l'évolution des mentalités et des mœurs, dans le cadre même du socialisme.

Les exemples de cette réalité, qui a des conséquences directes sur la lutte engagée pour la modernisation, sont divers.

« Quand on a cinq filles, on voudrait encore un garçon » : cette réflexion souvent répétée pour souligner le genre de difficultés auxquelles se heurte la mise en œuvre de la planification démographique, est révélatrice. Il ne s'agit pas d'un exemple mineur. On estime aujourd'hui en Chine que le contrôle des naissances constitue

une des conditions du succès de la modernisation. Espérance de vie augmentée, mortalité infantile ramenée aux taux mondiaux les plus bas, tels sont les bienfaits du socialisme pour le peuple chinois, qui ont du même coup provoqué un doublement de la population depuis 1949. Mais comment faire décoller l'économie si le taux de croissance démographique ne cesse de talonner celui de la croissance de la production ?

C'est aussi dans le domaine politique que les conceptions féodales continuent de peser. Ainsi, du vieil adage féodal « Quand l'empereur est bon, tout va bien ». N'est-ce pas une vision simplificatrice que d'expliquer les manifestations passées du culte de la personnalité de Mao Zedong simplement par une déviation du marxisme ?

En réalité cette déviation du marxisme prend appui sur les séquelles féodales. La Chine socialiste n'a pas hérité de deux siècles de démocratie bourgeoise mais de deux millénaires de féodalisme. Encore faut-il souligner que l'essor de la démocratie ne se heurte pas seulement à l'empreinte laissée par l'idéologie féodale mais également à des limites matérielles bien concrètes qui sont par exemple la durée du travail (7 jours par semaine à la campagne et 6 à la ville sans congés payés) liée à sa faible productivité. Pour le paysan rivé la semaine entière au travail manuel dans les champs, les possibilités de s'occuper de plein pied des affaires de la commune et de l'Etat connaissent encore des limites qui se mesurent en temps et en fatigue.

Un autre trait important rattache la Chine socialiste au tiers monde. Il s'agit de la place particulière qu'a occupé dans la révolution et donc dans une certaine mesure dans la société d'aujourd'hui la bourgeoisie nationale. C'est-à-dire cette partie de la bourgeoisie capitaliste qui fut brimée et écrasée par le féodalisme et l'impérialisme et à ce titre, fut l'alliée du prolétariat et de la paysannerie chinoises lors de la révolution de 1949.

## Une voie inédite

Il y a trente ans, le peuple le plus nombreux, et également un de ceux qui avaient été le plus humiliés, se dressait ayant triomphé des ennemis séculaires qui empêchaient sa marche en avant. Du coup, un nouveau défi gigantesque se présentait devant lui : frayer la voie — inédite — de l'édification socialiste d'un pays arriéré.

Pays arriéré du point de vue du développement économique et social : c'est pour cette raison que nombre de problè-

mes qu'elle s'est attachée à résoudre depuis lors la République populaire de Chine sont aussi ceux qu'ont à résoudre les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. C'est une raison spécifique de l'intérêt et de l'influence qu'a rencontrés dans ces pays la Révolution chinoise dont les enseignements sont par ailleurs un apport important pour les révolutionnaires du monde entier. C'est en grande partie du fait des succès enregistrés par le peuple chinois que le mot d'ordre de « compter d'abord sur soi » inspira des pays de plus en plus nombreux dans la voie d'une édification indépendante. Il en va de même pour d'autres principes comme ceux de la solidarité et de l'entraide entre pays en voie de développement.

De même ne pas sacrifier l'agriculture sur l'autel d'un développement rapide de l'industrie mais au contraire prendre appui sur la modernisation de l'agriculture pour assurer l'essor industriel.

Ce mode de développement adopté par le socialisme chi-

nois après qu'il se soit affranchi d'un modèle soviétique inadaptable constitue lui aussi une contribution de taille.

Les succès obtenus par le peuple chinois dans la lutte qu'il mène depuis trente ans, sous la direction de son Parti communiste, dans la perspective de faire de la Chine un pays socialiste puissant et prospère, sont donc malgré toutes les difficultés importantes. Toutefois, il dépend du succès de la lutte engagée pour la réalisation des quatre modernisations, que la Chine s'arrache de manière décisive à un état de sous-développement relatif, et consolide le socialisme. Cette lutte menée à bien, en permettant à la République populaire de Chine de combler le retard qu'elle accuse encore sur le plan économique à l'égard des pays développés, sans pour autant recourir à l'exploitation capitaliste et à l'hégémonie qu'elle condamne et combat, constituerait une nouvelle contribution importante du peuple chinois à l'émancipation de l'humanité.

Pierre MARCEAU

## Retard à combler dans le domaine industriel

La Chine est capable d'envoyer des satellites dans l'espace et de rivaliser dans quelques secteurs avec les pays industriels développés. Au cours des visites d'usines, on peut remarquer des équipements équivalents à ceux des usines françaises comme les machines à commande numérique fabriquées en Chine. Mais pour l'ensemble de la production industrielle, c'est, selon les autorités chinoises, un retard de 10 à 20 ans qui la sépare encore des pays développés. Un exemple : tandis que le Japon produit en moyenne une tonne d'acier par habitant la Chine, elle, n'en produit encore que quelques dizaines de kilos... Autre exemple : avec une production annuelle de 256 milliards de kilowatts/heure la Chine produit environ 20 fois moins d'électricité par habitant que la France.

(Photo - Reber - I)



Tiers monde encore : les rues emplies de vélos, de jéeps, de camions, de bus, mais aussi de carioles tirées par les ânes quand ce n'est pas par les bras des hommes.

Et cette image est loin de tout dire sur l'état des transports. Il y a bien sûr la palanque qui demeure l'accessoire indispensable de la vie paysanne. C'est seulement dans cinq ou six ans que le Tibet sera relié par un chemin de fer au reste du pays

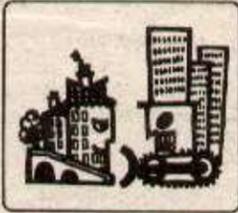
et il n'est pas besoin d'avoir parcouru des milliers de kilomètres pour avoir de solides impressions sur l'état des routes. Problèmes de confort ?

Sans doute, mais avant tout, il s'agit des problèmes du développement d'un réseau de communications à l'échelle de toute la Chine, sans lequel ne peuvent exister ni marché unique, ni économie développée, ni unification politique solide et progrès des minorités nationales.

## Exporter du travail et des richesses naturelles, importer la technologie

Le temps où les impérialistes étrangers se partageaient le gâteau chinois au gré de leurs disputes est révolu. Dans ses relations extérieures, qu'elles soient politiques ou commerciales, la Chine sait se faire respecter, elle a imposé des rapports sur une base d'égalité. Les capitalistes en savent quelque chose.

Pourtant, si l'on examine, même rapidement, la structure de son commerce extérieur, la Chine se trouve bien encore, sous ce rapport, dans la situation des pays exportateurs de matières premières, de produits agricoles ou de produits manufacturés dans lesquels est incorporé beaucoup de travail manuel (produits de main-d'œuvre) et importateurs d'équipements de marchandises de haute technicité. Situation typique des pays du tiers monde.

Le quotidien  
du peuple

## VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

# LIBRE RACKETT SUR LES LOYERS

(3)  
enquête de  
Nicolas GUILLOT

## Grenoble



## échec aux agences

D'après la dernière enquête logement de l'INSEE, l'ensemble des loyers du secteur libre a augmenté de 12,9% par an, en moyenne au cours des 5 dernières années. Or n'oublions pas que, depuis 1976, ces loyers sont censés être limités, par les circulaires Barre, à 6,5% par an. C'est dire l'ampleur des hausses qui vont frapper les locataires du secteur libre, aujourd'hui, alors que toute limitation de hausse de loyer a été supprimée. Cela va toucher une famille française sur 4, et parmi les plus défavorisées. En effet, les longues files d'attente pour obtenir un HLM, les conditions de revenus de plus en plus draconiennes exigées, la réduction, d'année en année, du secteur protégé par la loi de 1948, livrent la plupart des familles de travailleurs à la merci du libre rackett des propriétaires.

Or, la lutte des locataires du secteur libre se heurte à de nombreux obstacles. Le principal est l'isolement et l'éparpillement des locataires face à une multitude de propriétaires et d'agences. Un autre obstacle, de taille, est la nature même des luttes engagées : trop souvent, le locataire se retrouve seul, face à son propriétaire, devant un tribunal, dans une procédure coûteuse et qui peut durer des mois ou même des années. Heureusement, à Paris, à Grenoble, et certainement ailleurs, ce règne absolu de la loi des propriétaires est mis en échec : des locataires isolés se sont rencontrés, se sont unis, pour imposer, à la faveur d'un rapport de forces, une limitation au libre arbitre des propriétaires, sous forme de conventions collectives. Sur la base de ces expériences, un mouvement plus large peut se développer.

D'autant plus que les locataires du secteur libre ne sont pas les seuls à être touchés. Il y a aussi ceux du secteur régi par la loi de 1948, que le pouvoir giscardien veut faire disparaître petit à petit. Il y a aussi ceux du secteur HLM, pour qui la réforme Barre signifie, à terme, un loyer équivalent à ceux du secteur libre. Contre la volonté du pouvoir d'imposer, dans tous les secteurs, le règne absolu des loyers libres, c'est un front de tous les locataires qui peut se développer, au-delà des particularismes d'au-

trécés. Les récentes mesures de déblocage des loyers posent de façon cruciale le problème des formes de lutte possible pour des locataires du secteur libre, souvent isolés face à une multitude de propriétaires dans un même immeuble. Une solution à ce problème a été trouvée par les locataires de Grenoble, regroupés au sein de la CFDT ou de la CSCV, à l'occasion de plusieurs conflits récents.

C'est le cas du groupe Florilys à Fontaine, un groupe en copropriété dont plusieurs appartements sont loués par leurs propriétaires à des familles, pour la plupart immigrées. Ou encore des groupes Triton et Héron, à Pont de Claix, dont 120 appartements sont en location, et où les locataires avaient en face d'eux 43 propriétaires privés et 9

régies. Dans chacun de ces conflits, la vieille loi des propriétaires du secteur libre, divisé par le régime, a été mise en échec.

A l'origine des conflits, chaque fois plusieurs infractions commises par les propriétaires ou les régies. Par exemple, le non-respect des mesures de limitation conjoncturelles des loyers du secteur libre décidées par Barre depuis 1976. Ou encore le non-remboursement en fin d'année des sommes, trop perçues sur les acomptes de charges et de chauffage, et il s'agissait, dans certains cas, de sommes s'élevant à 300 ou même 500 F ! Autre problème soulevé par les locataires, celui des différences importantes de loyers pour des logements strictement identiques.

Tous ces conflits ont suivi sensiblement le même cheminement. D'abord, les locataires ont pris en défaut les régies les plus importantes, en choisissant, si possible, des infractions punies pénalement, sachant qu'un régisseur condamné par un tribunal correctionnel se voit retirer sa carte professionnelle. Alors, on propose à ces régies de venir s'expliquer devant les locataires et de négocier pour éviter des poursuites. En effet, expliquent les locataires, «notre but n'est pas d'abord d'engager une procédure devant les tribunaux, mais bien de constituer un rapport de forces du côté des locataires pour provoquer la négociation. Les poursuites ne sont engagées qu'en cas de refus de négocier et en général il est préférable, même après dépôt de plainte, de proposer à nouveau la négociation contre le retrait de la plainte (que l'on pourra engager à nouveau en cas d'échec de la négociation). Ce qui est important, c'est de négocier des droits pour les locataires et non la procédure. Une condamnation pénale ne débouche pas sur un bail plus équitable pour les locataires.

En général, le régisseur pris en flagrant délit ne refuse pas de venir devant les locataires sur leur quartier ; il n'est plus alors sur son terrain, derrière son bureau ; il n'a plus en face de lui un locataire individuel, mais l'ensemble des locataires qui sont venus nombreux le voir sous un autre jour.

Il s'agit alors d'engager la négociation sur l'ensemble des points du bail. Les propositions sont étudiées avec les locataires et transcrites d'une manière simple et percutante sur un tract. A Grenoble, nous avons un grand souci de battre en brèche le plus possible le rapport individuel : un locataire face à un propriétaire.

Evidemment, au cours du conflit, aucun moyen n'est négligé. De multiples réunions de locataires, des communiqués de presse, des tracts pour dénoncer publiquement les pratiques des régisseurs. Parfois, on demande à des avocats de participer aux réunions de négociations. Et cela peut aller jusqu'à blocage des charges ou même des loyers. Jusqu'à ce que les régisseurs acceptent de signer un protocole d'accord avec les représentants

des locataires et un avenant de modification à chacun des baux... Enfin, il faut profiter de cette victoire sur les régies les plus importantes pour, en maintenant la pression sur le quartier, tenter de l'étendre aux autres régies et propriétaires.

Les acquis obtenus sont importants. D'abord la reconnaissance par les régies du principe «même logement, même loyer», en fixant contractuellement un loyer de base pour chaque type d'appartement. 20% du loyer restent fixes et les augmentations des 80% restants sont basées sur l'indice coût de la construction de l'INSEE. Auparavant, par exemple, le loyer d'un même F4 pouvait varier de 420 à 650 F et, évidemment, les augmentations étaient calculées sur la totalité du loyer. Il a également été obtenu que les augmentations aient lieu pour tous les logements à la même date (1<sup>er</sup> janvier) pour éviter que chaque locataire ne se retrouve isolé face à une augmentation illicite. Alors qu'auparavant, les baux étaient d'un an renouvelable, il a été obtenu des baux de 3 ans, le locataire pouvant donner son congé à tout moment. En ce qui concerne les charges, l'Association a obtenu le droit de vérifier les comptes de chaque régie et, évidemment, les régies ont dû rembourser les sommes trop perçues. Enfin, le protocole prévoit une réunion au moins par an pour débattre de tous les problèmes concernant les loyers, l'entretien, les charges et le cadre de vie dans la cité.

Confédération Syndicale du Cadre de vie (CSCV)  
— Grenoble : 8 boulevard E. Rey  
— Paris : 28 boulevard Sébastopol  
Tel : 272.96.26.



Il faut me trouver là-dedans 3 pièces et une cuisine

## BLOC-NOTES

### exiger l'application de la loi de 1948

Un logement sur deux, dans le secteur libre à Paris, a été illégalement exclu du bénéfice de la loi de 1948. La première chose à faire pour le locataire d'un logement à loyer libre, dans un immeuble construit avant 1948, est donc de vérifier si le propriétaire avait légalement le droit d'exclure ce logement du bénéfice de la loi de 1948. L'article qui justifie cette exclusion doit obligatoirement figurer sur le bail, et ces articles sont nombreux (voir QdP du 13/6/79).

L'article le plus souvent détourné par les propriétaires est le «3 quinquies». Il concerne les logements vacants disposant d'un certain nombre d'éléments de confort, fixés par la loi, et pour lesquels est signé un bail de 6 ans. Souvent, les propriétaires prétextent de quelques menus travaux pour appliquer illégalement cet article. A l'issue des 6 ans, si le locataire reste dans les lieux, il a droit à un bail de 3 ans renouvelable. S'il y a un changement de locataire, le propriétaire est libre d'imposer n'importe quel bail et n'importe quel loyer (article le 3 sexes), à condition, évidemment, que l'application au locataire précédent du «3 quinquies» n'ait pas été illégale.

### conditions minimum de confort exigées pour exclure un logement du bénéfice de la loi de 1948

— Un coin cuisine comprenant un évier avec eau potable chaude et froide, possibilité de recevoir un appareil de cuisine et évacuation de fumée.

— Au moins une pièce principale de 9m<sup>2</sup> minimum. S'il y a plusieurs pièces principales, leur surface moyenne doit être supérieure à 9m<sup>2</sup> et aucune ne doit être inférieure à 7m<sup>2</sup>. S'il n'y en a qu'une, elle doit faire au moins 14m<sup>2</sup>.

— La hauteur sous-plafond doit être supérieure à 2 mètres !

— Toutes les pièces principales ont des ouvertures à l'air libre.

— Une salle de bain avec lavabo et baignoire ou douche, eau froide et eau chaude, une fenêtre ou une évacuation d'air débouchant à l'extérieur.

— Un WC intérieur qui ne donne ni sur la cuisine ni sur la pièce où sont pris les repas (sauf pour les studios), avec évacuation d'air.

— A noter que, dans une période où on fait grand bruit sur les économies d'énergie, aucune condition de chauffage ou d'isolation n'est exigée !

# LIP «IL EST GRAND TEMPS QU'ON SE REVEILLE»

Depuis le vote de mercredi dernier sanctionnant une faible majorité pour accepter les conditions du gouvernement, (licenciement avec reclassement, départ de Palente), il semble qu'il y ait quelque chose de changé à LIP. Bien sûr, le mécontentement, la colère, les critiques se sont développées.

C'est ce que faisait remarquer un lip (un des 121 à avoir refusé les conditions du gouvernement) : «Le débat a vraiment commencé après le vote ; avant il y avait eu très peu de discussions. Depuis mercredi c'est le débat permanent et je suis sûr que si on recommençait le vote aujourd'hui, il y aurait une majorité pour se prononcer contre les licenciements, les reclassements, pour refuser de quitter Palente. Beaucoup de copains avant mercredi n'avaient pas vu l'enjeu du vote, et aujourd'hui avec toutes les discussions qu'il y a partout, certains regretteraient d'être dans les 197 (ceux qui ont voté pour les conditions du gouvernement).»

Enfin, il semble bien que le débat politique ait repris toute sa place à LIP, lui qui avait cruellement fait défaut depuis de nombreux mois. Et pour certains, dans ce débat la question «pourquoi en est-on arrivé là» apparaît comme importante ! Qu'en est-il ?

## UN CONTEXTE POLITIQUE NOUVEAU

C'est fin 1976, début 1977 que le débat sur la coopérative a commencé à LIP, et c'est en novembre 1977 que l'assemblée générale votait le projet de coopérative. Rappelons nous quelle était la situation politique d'alors : septembre 1976 dès l'annonce du plan Barre avec tout ce que cela comporte de licenciement, d'austérité, de dégradation des conditions de travail et de vie pour les travailleurs. Cela s'accompagne d'une politique systématique d'intransigeance du gouvernement face aux revendications ouvrières dont les LIP feront très largement l'expérience. Face à cette offensive sans précédent du gouvernement contre les travailleurs deux voies sont offertes : la voie de la lutte, de la riposte conséquente contre le plan Barre, avec entre autre la mise sur pied à l'initiative de LIP notamment des coordinations des entreprises en lutte, initiative qui d'ailleurs sera très attaquée par les confédérations syndicales. La voie

Mais le plus important, semble-t-il, les débats politiques, les discussions, les échanges de point de vue ont refait leur apparition. C'est d'autant plus notable que cela n'avait pas eu lieu depuis longtemps.

qui consiste dans les faits à attendre 1978, à penser qu'avec la possible arrivée de la gauche au pouvoir, bon nombre de choses changeraient. Partis de gauche, confédérations syndicales se font largement l'écho de la nécessité d'emprunter cette voie. C'est dans ce contexte que le projet de coopérative est créé avec l'idée : l'arrivée de la gauche ce sera «le coup de pouce» nécessaire pour trouver une solution.

## DES ILLUSIONS QUI TOMBENT

Mars 1978, échec de la gauche. Pour nombre de travailleurs sur le coup c'est la déception, qui fera rapidement place à «on s'est fait avoir». Beaucoup d'interrogations, de méfiance se font jour quant aux partis de gauche ou confédérations syndicales. Surtout dans la mesure où face à la persistance de la bourgeoisie de faire payer la crise aux travailleurs la perspective syndicale qui est offerte est celle de la négociation. A LIP dans cette situation, la coopérative apparaît comme la

seule solution, avec tout ce que cela comporte comme incitation à la bataille de la production et des tensions et conflits entre les LIP qui en résultent. Cette vision des choses amène très certainement à penser qu'il était possible d'amadouer le gouvernement, de lui faire passer l'envie d'en finir avec lui, à envisager qu'en faisant des concessions (les licenciements, les reclassements...) le tour était joué.

Ces quelques éléments, beaucoup de LIP y réfléchissent. Dans les débats encore confus, on sent le désir de commencer à tirer un bilan, pour mieux affronter la question de l'avenir. Car comme disent un certains nombres de LIP aujourd'hui «il est grand temps qu'on se réveille», cela ne signifie-t-il pas qu'il est nécessaire de comprendre pourquoi les LIP se sont «endormis» depuis si longtemps pour envisager la question de l'avenir suffisamment «éveillé» ?

Correspondant  
BESANCON

## Accord Grande-Bretagne Irlande

### COLLABORATION ACCRUE DANS LE DOMAINE DE LA REPRESSION

Un mois après la renouveau contre Thatcher/Lynch, qui, malgré le climat consécutif à l'attentat contre Mounbatten, n'avait pas débouché sur de nouvelles mesures répressives communes aux deux gouvernements, une nouvelle réunion a eu lieu samedi à Londres. A l'issue de leurs entretiens, le ministre britannique pour l'Irlande du Nord : Atkins et le Premier ministre irlandais O'Kennedy ont convenu d'accroître leur collaboration dans la lutte contre la résistance irlandaise. Selon un quotidien conservateur britannique, une des mesures décidées à Londres consistera à accorder un droit de poursuite aux hélicoptères britanniques traquant les commandos de l'IRA. D'autre part, la question irlandaise figurera à l'ordre du jour de la réunion annuelle du parti conservateur, qui s'est ouverte mardi à Blackpool. On s'attend à ce que certains députés conservateurs réclament le rétablissement de la peine de mort contre les membres de l'IRA. Certains prêtent l'idée que Margaret Thatcher pourrait annoncer le rétablissement du parlement d'Irlande du Nord, le Stormont remplacé en 1974 par l'administration directe de Londres. Ce qui n'est pas en soi, une innovation et ne constitue pas une solution à la discrimination dont fait l'objet la minorité catholique en Ulster, cette der-

nière a d'ailleurs abandonné toute idée de faire respecter ses droits par la voix électorale. Un tel parlement n'aurait d'ailleurs que des pouvoirs très réduits, des domaines aussi importants que l'armée et la police restant du ressort de Londres.

#### Précision

Dans notre édition datée du mardi 9 octobre, nous avons donné des chiffres contradictoires en ce qui concerne les forces soviétiques en RDA et au Centre-Europe. Les chiffres les plus conformes à la réalité sont les suivants : ce sont environ 7500 chars soviétiques qui sont actuellement stationnés en RDA, tandis que pour la zone Centre-Europe, à l'Est (RDA, Pologne, Tchécoslovaquie), le Pacte de Varsovie aligne 21 000 chars. Si on rapporte ces chiffres au nombre total des chars alignés dans la zone Centre-Europe, à l'ouest, par l'OTAN : 7000 chars, donc trois fois moins que le Pacte de Varsovie dans la même zone, on constate que le retrait de 1000 chars — parmi les moins modernes — proposé par Brejnev, s'il n'est pas négligeable en soi, ne modifie en rien le déséquilibre qui existe actuellement au profit de l'URSS et du Pacte de Varsovie dans ce secteur-là du continent européen.

## ● Alsthom-St-Nazaire : les cérémonies de lancement d'un pétrolier annulées

Ce mercredi matin les syndicats CGT et CFDT tenaient un meeting sur le terre-plein du chantier. Il devait être suivi d'un débrayage pour les deux établissements (mécanique et naval) de l'Alsthom Saint-Nazaire. Cela fait suite à la décision prise mardi par la direction d'annuler toute cérémonie pour le lancement du dernier pétrolier-géant, par crainte d'incident, le lancement devait avoir lieu le 12 octobre. Les syndicats voulaient profiter de l'occasion pour exiger d'être reçus par Joël Le Theule, ministre des Transports, sur leurs revendications : avenir du chantier, augmentation du pouvoir d'achat ; départ en retraite à 55 ans avec des ressources décentes. C'est finalement le 18 octobre que les syndicats auront une entrevue avec le ministre.

Pour les syndicats CGT et CFDT, l'annulation des cérémonies montre bien la crainte de la direction de l'Alsthom de voir le conflit de Belfort s'étendre à l'usine de Saint-Nazaire. Nul doute en effet que pour les travailleurs des chantiers c'est maintenant qu'il faut y aller au moment où Alsthom-Belfort et Alsthom-Marseille sont en lutte.

## CENTRALE DE FLAMANVILLE :

Selon certaines informations diffusées dans la presse régionale du Cotentin, une importante personnalité de l'EDF serait sur le point d'être inculpée de «construction sans permis et clôture sans permis», en

ce qui concerne la centrale nucléaire de Flamanville. Alors que le nom du PDG d'EDF, Boiteux, avait été avancé, il s'agirait plutôt du directeur régional de l'Équipement d'EDF.

## ● L'URSS réitère ses menaces contre l'OTAN

Dans le communiqué commun, soviéto-est-allemand, publié à l'issue du départ de Brejnev de Berlin-Est, les propositions faites par l'URSS sont rappelées, et le texte se fait pressant dans l'exigence d'une réponse des pays occidentaux : «Les Etats-Unis et l'Allemagne Fédérale, jouent un jeu dangereux... Une responsabilité historique repose maintenant sur les dirigeants des pays membres de l'OTAN. Les peuples attendent une réponse». En réponse aux injonctions de Moscou, le gouvernement de Bonn a déclaré lundi, que l'OTAN ne devait pas repousser son débat prévu pour décembre sur la modernisation de ses forces, et a ajouté «ils (les discours NDLR) ne doivent pas empêcher l'OTAN de régler le problème de la sécurité et de l'équilibre des forces».

## ● Euskadi : climat tendu à 2 semaines du référendum

Alors que la campagne pour le référendum commence dans les 3 provinces basques : Guipuzcoa, Biscaye et Alava, l'Eta-militaire qui s'oppose au statut d'autonomie, multiplie les attentats. Lundi à Pampelune, un commando a abattu un inspecteur de police, tandis qu'à Saint-Sébastien, 3 hommes armés ont mitraillé un café fréquenté par la police, blessant 6 policiers et 2 civils. D'autre part, le poste de la garde-civile de Puente Arce près de Santander, a été attaqué par un commando, deux sergents ont été tués, un troisième grièvement blessé. L'Eta-politico-militaire qui prône l'abstention au référendum du 25 octobre, s'appuie sur les limites du statut d'autonomie de Guernica (pas d'autonomie pour la Navarre et maintien de l'autorité de Madrid sur la police et sur l'armée) pour refuser de reconsidérer ses actions armées.

## En bref...En bref...E

● Le commandant du DC 8 de la Swissair qui s'est écrasé en bout de piste dimanche soir à Athènes a été inculpé d'homicide et blessures involontaires ainsi que de troubles du trafic aérien.

● A Esbly, dans la région parisienne, le maire PS à la tête d'une municipalité d'union de la gauche, a décidé par arrêté municipal de ne plus faire ramasser les ordures. Malgré une augmentation de 20% des impôts locaux, il veut utiliser à d'autres activités le personnel chargé de ce travail. Les habitants viennent déposer leurs ordures dans la cour de la mairie et la majorité du conseil municipal a démissionné.

● Afghanistan : l'ancien président, Taraki, est officiellement mort. C'est ce que vient d'annoncer Radio-Kaboul. Le 14

septembre dernier, son successeur, Amin, avait annoncé que Taraki avait démissionné «pour raison de santé». En effet, des coups de feu avaient été entendus dans le palais présidentiel.

● Bokassa aurait offert en 1973 à Giscard une plaquette de diamants d'une valeur estimée à 1 million de francs. C'est ce que révèle le Canard Enchaîné qui publie un fac-similé de la commande passée par Bokassa au Comptoir national du diamant centrafricain.

D'autres diamants auraient également été offerts à la famille de Giscard ainsi qu'à Bourges et Galley.

Le Canard Enchaîné précise que des ordres auraient été donnés par l'Elysée pour que les archives personnelles de Bokassa ne soient pas dispersées...